

1. CHARTE FABLAB



À l'origine, la charte FabLAB a été rédigée par le MIT :
<http://fab.cba.mit.edu/about/charter/>

1.1. MISSION

Les FabLABs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui rendent possible l'invention en donnant aux individus accès à des outils de fabrication numérique.

1.2. ACCES

Vous pouvez utiliser le FabLAB pour fabriquer à peu près n'importe quoi (dès lors que cela ne nuit à personne); vous devez apprendre à le fabriquer vous-même, et vous devez partager l'usage du lab avec d'autres usagers et utilisateurs.

1.3. ÉDUCATION

La formation dans le FabLAB s'appuie sur des projets et l'apprentissage par les pairs ; vous devez prendre part à la capitalisation des connaissances et à l'instruction des autres utilisateurs.

1.4. RESPONSABILITE

Vous êtes responsable de :

- La sécurité : savoir travailler sans mettre en danger d'autres personnes ni endommager les machines,
- La propreté : laisser le Lab plus propre que vous ne l'avez trouvé,
- La continuité : contribuer à entretenir et réparer les outils, à gérer les stocks de fournitures et à rendre compte des incidents.

1.5. SECRET

Les concepts et les processus développés dans les FabLABs doivent demeurer disponible pour un usage individuel même si la propriété intellectuelle peut être protégée.

1.6. BUSINESS

Des activités commerciales peuvent être initiées dans les FabLABs, mais elles ne doivent pas faire obstacle à l'accès ouvert. Elles doivent se développer au-delà du Lab plutôt qu'en son sein et bénéficier à leur tour aux inventeurs, aux Labs et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.